

de l'organisation libérale de ma circonscription a été arrêté pour avoir publié et distribué une circulaire diffamatoire sans signature et sans nom d'imprimeur.

Je suis heureux de proclamer que les gens de Saint-Hyacinthe-Bagot, dont 99.9 p. 100 sont des Canadiens d'origine française et professent la religion catholique, ont dédaigné le chauvinisme, la campagne pleine de préjugés religieux et raciaux d'un ancien député libéral. Que la Chambre et le pays le sachent, mes gens ne demandent pas de faveurs; tout ce qu'ils veulent est la justice. Vu que nous ne l'avons pas obtenue du parti libéral, nous nous sommes tournés vers notre grand parti conservateur, et je suis assuré que nous obtiendrons justice de notre chef compétent.

En venant à la Chambre, j'ai accepté l'obligation d'agir comme représentant de tous les gens de ma circonscription. Monsieur l'Orateur, ce sera un plaisir pour moi de consacrer mon énergie et toutes mes forces aux intérêts bien entendus de notre pays sous l'étendard du parti conservateur et sous l'habile direction de notre premier ministre.

(Texte)

M. Rosaire Gauthier (Chicoutimi): Monsieur l'Orateur, je veux tout d'abord adresser mes félicitations aux honorables membres de la Chambre pour la confiance que le peuple canadien leur a témoignée lors du dernier scrutin national, en même temps que former le vœu que toutes les mesures législatives qui seront adoptées en cette enceinte soient propres à satisfaire les véritables intérêts de la nation canadienne.

Les sentiments que je nourris et les souhaits que je forme sont à n'en pas douter ceux de la population de la circonscription de Chicoutimi, que j'ai l'honneur de représenter au Parlement de la nation.

Mon allocution n'aura rien de la critique acerbe, mais sera plutôt l'expression de désirs non seulement chers à la population de ma circonscription mais aussi, pour une certaine part, à tout Canadien de bonne volonté.

Depuis le début de l'histoire de la confédération canadienne, la force de fond qui a animé notre peuple canadien, de même que les valeureux chefs politiques qui l'ont dirigé, et plus spécialement le très honorable M. St-Laurent auquel je suis très heureux de présenter notre témoignage d'estime, de gratitude et d'admiration pour tout ce qu'il a si magnifiquement accompli dans notre admirable pays, fut bien cette tendance profonde vers une unité nationale bien comprise, l'unité dans la diversité, car il semble bien que jamais les mentalités des deux groupes ethniques de notre pays ne pourront s'unir

à ce point que nous ne formions qu'un seul peuple avec une seule mentalité. Ainsi, la tendance fondamentale de nos gouvernements fut bien de faire de nos deux principaux groupes ethniques une communauté nationale unie par les liens de la fraternité humaine, l'harmonie des libertés bien comprises et le respect de la hiérarchie des valeurs démocratiques.

Aujourd'hui, après plus d'un siècle d'efforts et de désirs communs, après plus d'un siècle de réalisations collectives dans le sens d'une unité nationale véritable, n'éprouvons-nous pas tous, tant que nous sommes, le sentiment indéfinissable que cette unité nationale doit être une réalité vivante au cœur de tout Canadien!

Par ailleurs, si nous éprouvons ce premier sentiment, nous en éprouvons également un autre, celui que cette unité demeure cependant soumise à certains préjugés qui ont malheureusement l'effet de la diminuer, de l'affaiblir et souvent même de la menacer dans son principe fondamental; mais jamais, je l'espère, on ne considérera qu'il y a chez nous l'Est et l'Ouest, mais bien plutôt un pays; peu importent les erreurs du passé, elles ont été commises et notre devoir c'est de les accepter. D'ailleurs l'Ouest est nécessaire à l'Est, tout comme l'Est est indispensable à l'Ouest. Au surplus, ce qui touche une province atteint également l'ensemble du pays. Ne cherchons point à nous récuser, car nous devons nous convaincre qu'il est impérieux et nécessaire de nous rendre compte jusqu'à quel point notre peuple canadien doit comprendre la nécessité de présenter un front commun et uni dans tous les domaines des œuvres humaines, tant individuelles que collectives et nationales.

C'est pourquoi je souhaite que les lois qui seront adoptées ici aient toujours en perspective ce souci d'une unité nationale vraie et authentique.

(Traduction)

Par ailleurs, cette unité que je viens de mentionner ne sera pas complète, tant et aussi longtemps que nous ne vivrons pas au pays un bilinguisme intégral et complet.

Non pas un bilinguisme de complaisance, de diplomatie intéressée, mesuré, un bilinguisme de devanture. Notre unité nationale sera une réalité vivante quand nous vivrons un bilinguisme de respect réciproque complet et d'admiration mutuelle, un bilinguisme vivant et concret.

Je formule donc le désir que les lois à venir, touchant de près ou de loin ce problème d'intérêt national, respectent intégralement les principes que je viens d'énoncer; et ce n'est que lorsque nos lois traduiront